



## Procès-Verbal

---

Conseil Communautaire - 10 mars 2016 – 18h30

### Ordre du jour

---

Désignation d'un secrétaire de séance  
Approbation du procès-verbal du 4 février 2016

#### FINANCES

1. Débat d'Orientation Budgétaire 2016

#### DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

2. Cession d'un terrain à l'euro symbolique au Service Départemental d'Incendie et de Secours 31

#### QUESTIONS DIVERSES

Mise à disposition d'un agent de la Communauté de Communes Val'Aïgo auprès du PETR toulousain

## Etat de présence

### Etaient présents

BESSIERES	LAVIGNOLLE Vincent PERITA Sandrine RAYSSEGUIER Jean-Luc SARMAN Thérèse
BONDIGOUX	PEREZ Thierry ROUX Didier
LA MAGDELAINE SUR TARN	GUALANDRIS Claude NARDUCCI Isabelle VIALAS Roger
LAYRAC SUR TARN	BUSQUERE Philippe
LE BORN	RANSON Jean-Michel SABATIER Robert
MIREPOIX SUR TARN	MANDRA Francine OGET Eric
VILLEMATIER	JILIBERT Jean-Michel VIALARD Jean-Claude
VILLEMUR SUR TARN	BELGIOINO Hanan BOISARD Daniel CHEVALLIER Georges DUBOIS Alexandra DUMOULIN Jean-Marc GARDELLE Alain GILARD Nathalie PREGNO Agnès REBEIX Nicolas WOLFF Maryse

### Etaient absents excusés

Mme SAUNIER Karine ;

### Etaient représentés

M. CANEVESE Lionel donne pouvoir à Mme PERITA Sandrine ; Mme DAVIAU Céline donne pouvoir à Mme SARMAN Thérèse ; Mme PEREZ Marie-Hélène donne pouvoir à M. LAVIGNOLLE Vincent ; M. SALIERES Jean-Luc donne pouvoir à M. RAYSSEGUIER Jean-Luc ; M. SABIRON Wilfrid donne pouvoir à Philippe BUSQUERE ; M. AMIEL Jean-Claude donne pouvoir à M. OGET Eric ; M. BOUDET Jean-Claude donne pouvoir à Mme WOLFF Maryse ; Mme DUQUENOY Aurore donne pouvoir à Mme PREGNO Agnès ;

Membres en exercice : 35

Membres absents : 01

Membres présents : 26

Pouvoirs : 8

Le quorum est atteint, le Conseil peut délibérer.

Mme PREGNO Agnès est élue secrétaire de la séance.

## Approbation du procès-verbal du 4 février 2016

---

Approbation à l'unanimité.

### FINANCES

---

#### 1. Débat d'Orientation Budgétaire 2016

---

Le Débat d'Orientation Budgétaire est communiqué en annexe. Les bases 2016 et les dotations 2016 ne sont pas communiquées à ce jour.

Monsieur le Président précise à l'assemblée que la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères a généré un excédent de 90 000 € et que si cet excédent se confirme, le taux de la taxe pourra peut-être baissée.

Monsieur le Président fait un bilan relatif au Tourisme concernant les chiffres et ceux de l'Office de Tourisme

- Toutes les actions menées dans les villages, amènent un public que l'on n'a pas l'habitude de voir.
- Il faut avoir la volonté de « faire venir » sur notre territoire par des actions croisées entre les différentes communes de la Communauté de Communes.

Monsieur Jean-Luc RAYSSEGUIER est favorable à une réflexion de fond sur ce sujet.

Monsieur le Président indique que l'attractivité de ce territoire est à développer et que des actions locales comme les championnats de dames au mois d'octobre 2016 à Mirepoix sont des actions qui méritent d'être soutenues.

Monsieur Jean-Luc RAYSSEGUIER abonde en précisant qu'en cas de manifestations régionales ou nationales, il faudrait réfléchir à un certain accompagnement de la part de la Communauté de Communes. En effet, avoir ce type de manifestation a un impact économique local.

La volonté d'intégration de Buzet est réaffirmée. Monsieur le Préfet doit le 31 mars valider le périmètre.

Monsieur Vincent LAVIGNOLLE fait part de ses inquiétudes concernant l'intégration du personnel et d'autres charges mécaniques sur le Budget Communautaire. Il est rappelé que cette année nous devons faire l'avance du Contrat Enfance, ce qui explique la baisse de l'excédent prévisionnel, que les bases fiscales sont pour l'instant dynamiques et que la Communauté souhaite mesurer l'impact de la compétence petite enfance en 2016 avant d'envisager d'autres transferts de compétences. La mutualisation est aussi un moyen d'optimiser les coûts.

## DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

---

### 2. Cession d'un terrain à l'euro symbolique au Service Départemental d'Incendie et de Secours 31

---

Il s'agit de se prononcer sur la cession d'une parcelle de 6 000 m<sup>2</sup> au SDIS. Cette cession interviendrait à l'euro symbolique. Les domaines ont été consultés.

Vote à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Lu et approuvé,  
Jean-Marc DUMOULIN, Président

